

AVIS DE SOUTENANCE DE THÈSE

DOCTORAT (Arrêté du 26 août 2022 modifiant l'arrêté du 25 mai 2016)

Monsieur Harvey-Spéro JOHNSON

candidat au diplôme de Doctorat de l'Université d'Angers, est autorisé à soutenir publiquement sa thèse

le 16/12/2025 à 14h00

UFR Santé

Département Médecine

Salle des thèses

28, rue Roger Amsler

49045 ANGERS CEDEX 1

sur le sujet suivant :

Comportements et pratiques territoriales en lien avec l'exposition à *Mycobacterium ulcerans* au sud Bénin

Directeur de thèse : **Monsieur Matthieu EVEILLARD**

Composition du jury :

Madame Alexandra AUBRY, PU-PH Sorbonne Université, Examinateur

Monsieur Jean-Mathieu BART, Chargé de Recherche HDR Institut de Recherche pour le Développement, Marseille, Rapporteur

Madame Alexandra BOCCAROSSA, Docteure Université d'Angers, Co-encadrante

Monsieur Matthieu EVEILLARD, PU-PH Université d'Angers, Directeur de thèse

Madame Sarah EYANGO, Directrice de Recherche Centre Pasteur du Cameroun, Cameroun, Rapportrice

Monsieur Patrick SAULNIER, PU-PH Université d'Angers, Examinateur

Résumé de la thèse

Bien que le Bénin soit particulièrement touché par l'ulcère de Buruli (UB), il n'existe pas de données récentes sur l'évolution de son incidence dans ce pays. Sur la base des cas diagnostiqués par PCR dans quatre centres de traitement de l'UB du Bénin ces 15 dernières années, nous avons montré une diminution importante de l'incidence, surtout entre 2015 et 2018 et de manière encore plus nette chez les garçons de moins de 15 ans. Après 2018, les courbes d'incidence chez les hommes, les femmes, chez les enfants (< 15 ans) et chez les adultes se confondaient, contrairement à ce qui était observé avant. Parallèlement, nous avons observé une augmentation des températures (+1°C sur l'ensemble de la période) et une diminution de 23,3% de la surface cumulée des zones humides, sur la période 2015-2018. Cette évolution des caractéristiques des patients et de l'environnement nous ont conduits à envisager une évolution des pratiques à risque d'acquisition de l'UB. Entre novembre 2021 et juin 2024, nous avons réalisé une enquête cas-témoins incluant 117 cas et 234 témoins. Chaque questionnaire complété a été enrichi par un parcours commenté avec les participants sur leurs lieux de vie. L'analyse multivariée a identifié la baignade dans des points d'eau non protégés, les travaux agricoles et la pratique de l'agroforesterie en zones inondées et l'immersion dans des canaux d'irrigation comme des facteurs indépendamment et significativement associés à la maladie. Cependant, ces facteurs de risque variaient en fonction de la zone (sud Ouémé ou nord Ouémé), du genre et de l'âge, identifiant des micro-configurations à risque et soulignant l'intérêt de mesures de prévention plus ciblées.